



Jeunes+

RÉSUMÉ DES TRAVAUX

PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE JEUNESSE ET RESPECT DES DROITS DES JEUNES

FORUM DE LA COALITION JEUNES+ 30 AVRIL ET 1ER MAI 2024

Coordination

Sous la coordination de Marie-Ève Brousseau –
Chargée de projet de la Coalition Jeunes+

*Membres du comité de pilotage qui ont participé
aux résumés des travaux:*

Johanne Cooper – La Maison Tangente
Mélodie Cordeau – Jeune avec savoir expérientiel
Jonathan Paradis – En Marge 12-17
Isabelle Brisson – Dans la rue
Maryane Daigle – RAPSIM
Cécile Arbaud – Dans la rue
Mégane Charron – Coalition Jeunes+

Graphisme

Samuel Alexis Communications

Révision linguistique

Alexandre Michaud
et Élise Provencher – Révision AM

Partenaires financiers

La Coalition Jeunes+ remercie les partenaires financiers de la Coalition et du Forum : la Fondation Home Depot Canada, Centraide du Grand Montréal, la Fondation Rossy, la Fondation de la famille Pathy, Groupe Sutton Québec et Dans la rue.

Coordinnées

Coalition Jeunes+
1664, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2L 1S7
info@jeunesplus.ca
www.jeunesplus.ca

Nous vous invitons à consulter et à signer notre déclaration commune en utilisant ce code QR.



REMERCIEMENTS

La Coalition Jeunes+ tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes les personnes présentes pour avoir contribué au succès de notre Forum. Votre présence et vos contributions précieuses ont permis de réunir des partenaires clés des milieux communautaire, politique, du service de la santé et des services sociaux.

Un grand merci à l'équipe d'animation des ateliers pour ses interventions inspirantes et éclairantes.

Un grand merci aux jeunes qui ont partagé leurs perspectives uniques et leurs expériences. Votre engagement et vos idées novatrices sont au cœur de notre démarche commune.

Ensemble, nous avons travaillé avec détermination pour avancer vers des solutions concrètes et efficaces afin de prévenir l'itinérance des jeunes. Votre collaboration est le pilier sur lequel nous construirons un avenir plus prometteur et solidaire.

Merci encore pour votre engagement et votre dévouement.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	04
Présentation de la recherche PIJ : Prévention itinérance jeunesse.....	06

SAVOIRS EXPÉRIENTIELS

Engagez-vous pour la jeunesse : des outils novateurs pour impliquer les jeunes expert·es de vécu	09
Construction d'une cartographie pour la transition à la vie adulte	10
Projet valorisation du savoir expérientiel: intégration et collaboration	12
Comment l'intervention alternative par les pair·es soutient les jeunes dans la sortie de rue et travaille leurs facteurs de protection.....	14
Hors du placard et de la rue.....	16

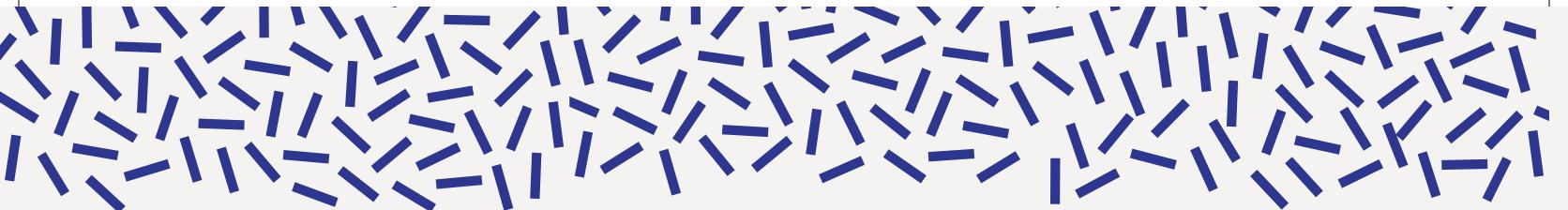
*Un lexique est disponible
à la fin du document.*

SAVOIRS DE TERRAIN

Du placard à la rue : prévenir l'itinérance des jeunes LGBTQIA2+	18
La prévention culturellement sécuritaire – Quand connaître permet de comprendre	20
La collaboration entre l'institutionnel et le communautaire : est-ce possible ?	22
Des pratiques intersectorielles pour développer le plein potentiel	24
La prévention en action !	26

SAVOIRS DE RECHERCHE

La collaboration intersectorielle : tisser un filet social en prévention de l'itinérance jeunesse	27
Réexaminer la recherche participative avec des jeunes pour explorer la prévention dans les systèmes d'éducation, de santé et de justice	28
Prévenir l'itinérance jeunesse et soutenir le devenir des jeunes placé·es.....	30
Prévenir le passage à l'itinérance des jeunes LGBTQIA2+	32
Échanges et constats sur les besoins en santé des jeunes en protection de la jeunesse	35
Table ronde – Parole aux jeunes.....	37
MaelSir – Un slam réfléchi et émouvant	42
S'unir pour prévenir l'itinérance jeunesse.....	44
Lexique	45



INTRODUCTION

Ce document offre un résumé des travaux présentés lors de la deuxième édition du Forum sur la prévention de l’itinérance jeunesse de la Coalition Jeunes+, tenu les 30 avril et 1er mai 2024 à Québec.

La prévention de l’itinérance chez les jeunes est souvent comparée à un robinet qu’on fermerait uniquement lorsque l’eau déborde. Lorsque les hébergements sont saturés, que les listes d’attente pour accéder aux services sont interminables, et qu’un tiers des jeunes sortant de la protection de la jeunesse se retrouve à la rue, pourquoi attendons-nous encore pour fermer ce robinet?

C’est la question que pose la Coalition Jeunes+. En mettant sur pied le deuxième Forum sur la prévention de l’itinérance jeunesse, Jeunes+ a voulu rassembler les jeunes avec savoir expérientiel, les personnes des milieux universitaire, communautaire, gouvernemental et politique, pour voir, en tant que membres de la société, comment mettre de l’avant la prévention de l’itinérance des jeunes et les pistes d’action pour y arriver.

La Coalition Jeunes+

La Coalition Jeunes+ a été créée en 2018 à l’initiative de l’organisme Dans la rue. Elle est gouvernée par des jeunes, des équipes de recherche, des organismes communautaires et des regroupements. Fondée sur le respect et la promotion des droits des jeunes de 12 à 30 ans au Québec, elle vise à mobiliser les principaux acteurs vers un effort concerté et coconstruit dans la prévention et la lutte contre l’itinérance jeunesse.

La réalité des jeunes en situation d’itinérance ou à risque de l’être

Les causes et les réalités de l’itinérance jeunesse sont différentes de celles de l’itinérance adulte. Les jeunes sont parfois des ex-placé·es de la protection de la jeunesse, alors que d’autres proviennent de familles dysfonctionnelles. De ce fait, ces jeunes n’obtiennent pas toujours le soutien nécessaire. Les jeunes qui vivent de la précarité ou de l’instabilité résidentielle n’ont pas les mêmes trajectoires que les adultes en situation d’itinérance, parce que leurs expériences de vie sont moins variées, l’accès à un revenu stable et constant est plus difficile et, plus largement, car des réseaux de soutien nécessaires au passage à la vie adulte ne sont pas toujours à leur portée.

La prévention de l’itinérance jeunesse

Selon les jeunes avec savoir expérientiel, la prévention de l’itinérance jeunesse touche tout ce qui s’est passé dans la vie d’un·e jeune avant de se retrouver en situation d’itinérance ou d’instabilité résidentielle. La prévention prend en compte l’ensemble des facteurs, individuels ou extérieurs, de risque et de protection présents dans la vie des jeunes avant la rue.

La prévention de l’itinérance jeunesse s’impose comme une solution tout aussi logique qu’évidente. En plus de répondre au besoin principal, elle comporte aussi l’avantage de couvrir tous les angles morts que nos systèmes actuels ne soupçonnent pas encore. La prévention de l’itinérance est une responsabilité collective, et le gouvernement, les services publics, les institutions et les organismes communautaires doivent sortir de la logique actuelle d’urgence. La prévention comprend les interventions individuelles et les actions de portée structurelle et systémique.

La Coalition Jeunes+ adopte une philosophie fondée sur le respect des droits des jeunes et sur une approche globale et humaniste. Dans un travail de cocréation exercé démocratiquement et en toute équité, l’engagement et la reconnaissance des jeunes dans les débats et les travaux sont centraux pour mener une lutte concertée et constructive. Si l’on constate que les personnes concernées sont trop rarement invitées à prendre la parole sur les questions en matière d’itinérance, la Coalition Jeunes+ offre cette visibilité grâce au comité Jeunes+, constitué par et avec les jeunes, qui apportent leur expertise issue de leur expérience de



l’itinérance. Son mandat est d’actualiser les constats et la littérature, de se positionner et de réagir en conséquence. Il s’engage tout au long des travaux de la coalition et collabore étroitement avec le comité de pilotage.

Au cours de ce deuxième Forum sur la prévention de l’itinérance jeunesse, la Coalition Jeunes+ donne une voix aux jeunes et fait valoir les différents savoirs en lien avec la prévention de l’itinérance jeunesse : savoirs expérientiels, savoirs de terrain et savoirs de recherche.

Les savoirs collectés et partagés contribuent à enrichir la progression vers une meilleure prévention de l’itinérance jeunesse.

Voici l’essence des ateliers et des interventions du Forum.

Bonne lecture !

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE PIJ: PRÉVENTION ITINÉRANCE JEUNESSE

Par Sue-Ann MacDonald, chercheure,
Université de Montréal, Geneviève
Caron, Mégane Charron, Mélodie
Cordeau, Yami Fortin, Tommy Proulx,
jeunes avec savoir expérientiel

Dirigée par Sue-Ann MacDonald, la recherche participative PIJ (Prévention itinérance jeunesse) menée dans le cadre du projet Changer de direction (Making the Shift) a inclus une quinzaine de scientifiques, des organismes communautaires et des jeunes avec savoir expérientiel, partie prenante également du comité Jeunes+

de la Coalition Jeunes+, qui en présentent les résultats avec enthousiasme. En croisant les savoirs entre l'expérientiel et l'expertise, la démarche conduit à **repenser l'itinérance** en arborant des lunettes de prévention.

Un court résumé ne rend pas justice à la richesse de cette recherche. En attendant le rapport final, prévu pour l'automne 2024, on peut néanmoins dégager quelques faits saillants. L'exposition et les témoignages sonores présentés dans la salle immersive viennent enrichir le transfert des connaissances.

À partir de la **définition de l'itinérance jeunesse** du Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ), axée sur les phénomènes de désaffiliation, le comité des jeunes met de l'avant le fait que l'itinérance est un état (être en mode survie, ou « quand le dehors, c'est chez toi »), un mode de vie et parfois un choix (pour vivre hors de règlements ou d'une société qui exclut), manifestant une ultime liberté. Les parcours sont très variés et il n'existe pas de profil type. Une clé permettant de mieux comprendre le phénomène d'itinérance réside également dans la théorisation de la rupture des liens, associée par exemple à une privation de réponse à des besoins fondamentaux et à des dénis de reconnaissance des droits et de la valeur de son existence.



Les facteurs d'exclusion et d'inclusion touchent toutes les sphères de la vie des jeunes : famille, école, relations sociales, revenus et travail, habitation, citoyenneté, loi et justice, services sociaux et de santé, protection de la jeunesse, et s'expriment dans le contexte des **défis du passage à la vie adulte** (construction identitaire, affiliation, autonomisation, responsabilisation, intégration sociale et socioprofessionnelle). Des déficits de protection et des dénis de reconnaissance (dans la famille, les institutions et la société) entrent en ligne de compte. Les passages en institutions (école, réseau de la santé et des services sociaux, protection de la jeunesse, justice) constituent des éléments de fragilisation et des points de bascule vers plus de précarité.

Les plans d'action et les stratégies gouvernementales prennent peu en compte les jeunes en situation de vulnérabilité. Les angles considérés sont surtout le logement et le marché du travail.

L'équipe PIJ et la Coalition Jeunes+ unissent leurs savoirs pour produire le premier cadre de prévention de l'itinérance jeunesse au Québec. Les jeunes souhaitent ardemment que la jeunesse qui empruntera le même chemin ait une vie plus douce. Quels que soient leurs enjeux, les jeunes ont aussi des solutions.

Dans le cadre de la recherche PIJ, des jeunes ayant un vécu expérientiel ont partagé leurs perspectives sur les défis rencontrés lors du passage à la vie adulte, notamment ceux liés à l'exclusion et à l'inclusion dans toutes les sphères de leur vie. Pour ce faire, plusieurs propositions ont été mises de l'avant pour aborder ces défis :

1. Développer un sentiment de sécurité:

Il est crucial de créer des mécanismes permettant aux jeunes de retrouver un sentiment de chez soi et de sécurité, en tenant compte de leurs besoins et de leur droit à sentir que la société les intègre en son sein.

2. Favoriser des relations significatives:

Les jeunes expriment le besoin d'établir des relations significatives avec les personnes chargées de les soutenir, que ce soit dans les services ou sur le plan des relations interpersonnelles.

3. Respecter les besoins individuels: Il est important d'adopter des conditions qui respectent les besoins et le rythme des jeunes en valorisant l'apport du milieu communautaire et en humanisant les services offerts.

4. Assurer un soutien social: Les jeunes soulignent l'importance de bénéficier d'une protection, soit un filet social solide, et de maintenir des liens sociaux forts.

Ces propositions visent à mieux soutenir les jeunes dans leur parcours et à prévenir les situations d'itinérance. +



ENGAGEZ- VOUS POUR LA JEUNESSE DES OUTILS NOVATEURS POUR IMPLIQUER LES JEUNES EXPERT·ES DE VÉCU

**MOUVEMENT JEUNES
ET SANTÉ MENTALE**

Par Delphine Lalande-Levac,
responsable communication et
responsabilisation du MJS, Myriam
Lepage Lamazzi, coordonnatrice du
MJS, et Fred, personne militante
depuis 2018 ayant collaboré au
développement des outils

L'objectif de l'atelier est de présenter des outils élaborés par le Mouvement Jeunes et santé mentale (MJS) pour impliquer les jeunes possédant une expertise de vécu : CommunAgir et CollectiForce.

Les principales revendications du MJS incluent un accès facile et varié aux services pour tout le monde, la priorité accordée aux expériences, aux savoirs et aux paroles des jeunes, le respect des droits des jeunes, et une consultation large au Québec pour assurer des changements efficaces.

Les jeunes qui militent au sein du MJS ont défini la médicalisation comme la tendance à traiter les symptômes par la médication au lieu de s'attaquer aux causes profondes. Ces jeunes ne rejettent pas les diagnostics ni la médication, mais font valoir que la médication seule est insuffisante, particulièrement si leur contexte de vie n'est pas pris en compte.

Les jeunes de 14 à 35 ans, préférant souvent les interactions virtuelles, s'impliquent mieux en présentiel lorsque l'on met l'accent sur l'accessibilité, la compensation financière, des lieux surs,





l'implication active à toutes les étapes, la valorisation de leur savoir expérientiel, et l'utilisation d'outils comme CommunAgir pour assurer la gouvernance collective et la trousse CollectiForce (projet collectif de coconstruction), qui vise à soutenir l'implication active des jeunes dans les organisations et les projets. Les jeunes préfèrent des règles définies collectivement, qui favorisent la cohésion et la participation. Les jeunes peuvent provoquer des changements significatifs lorsqu'on les soutient adéquatement et que l'on stimule leur engagement. +

«**CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...**
Fred, personne militante au MJSM depuis 2018

«L'implication dans le MJSM permet aux jeunes de partager leur vécu et de participer activement, au-delà du simple témoignage.»

CONSTRUCTION D'UNE CARTOGRAPHIE POUR LA TRANSITION À LA VIE ADULTE

COLLECTIF EX-PLACÉ DPJ

Par Jessica Côté-Guimond,
directrice, Karolane Chénier-Richard,
coordonnatrice, Samuel, Geneviève,
Kevin, Noé et Koralie du
Collectif Ex-placé DPJ



L'un des objectifs du Collectif est le développement du pouvoir d'agir autour de la transition à la vie adulte. Celui-ci a présenté ses champs d'action :

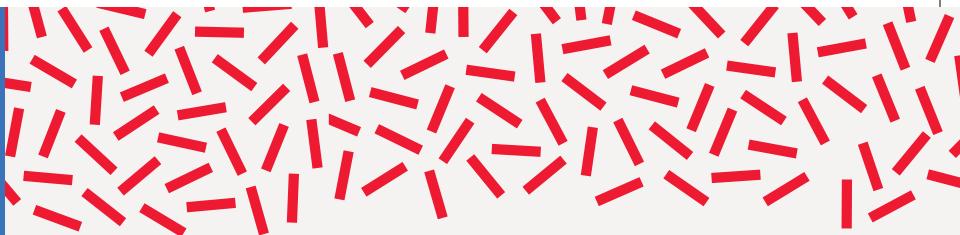
1. **Entrepairs** pour développer le sentiment d'appartenance à travers l'entraide et la socialisation ;
2. **Repairs** pour découvrir les écosystèmes de notre filet social ;
3. **Coopairs** pour collaborer avec différents partenaires.

Trois des huit piliers issus des **Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge** (Melanie Doucet et la Ligue pour le bien-être de l'enfance au Canada) ont fait l'objet d'une discussion en atelier.

« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...

Étienne Grandmont, député de Taschereau – Québec Solidaire

«**Ça coûte beaucoup moins cher si on investit dans les mesures de prévention en itinérance que d'agir par la suite quand les gens sont en situation d'itinérance. C'est un investissement.**»



Volet financier: améliorer l'accessibilité des différentes aides financières (dernier recours et études) en simplifiant les demandes et en élargissant les critères d'admissibilité.

Éducation et développement professionnel: favoriser les succès en misant sur l'accompagnement, en offrant plus de chemins alternatifs, puis en limitant les contraintes et les ruptures.

Logement: présenter les options d'hébergement selon les différents degrés d'encadrement, ainsi que l'autonomie requise pour s'y épanouir et envisager y établir un chez-soi.

Pour toute élaboration d'outils, il est important de prendre en compte la fracture numérique vécue par les jeunes. +

« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR... »

Pascal Paradis, député de Jean Talon – Parti Québécois

« Je pense que le souhait, il est en train de se réaliser au Forum, c'est qu'on écoute les personnes concernées, on écoute les personnes qui sont passées par l'itinérance ou qui sont même encore en situation d'itinérance. Que l'on comprenne ce qui mène à ce phénomène-là pour mieux agir, pour que nous, exemple, les politiciens, on adopte vraiment les meilleures solutions possibles. Donc, c'est d'être vraiment à l'écoute. Ça prend de l'écoute, ça prend de la bienveillance »



PROJET VALORISATION DU SAVOIR EXPÉRIENTIEL : INTÉGRATION ET COLLABORATION

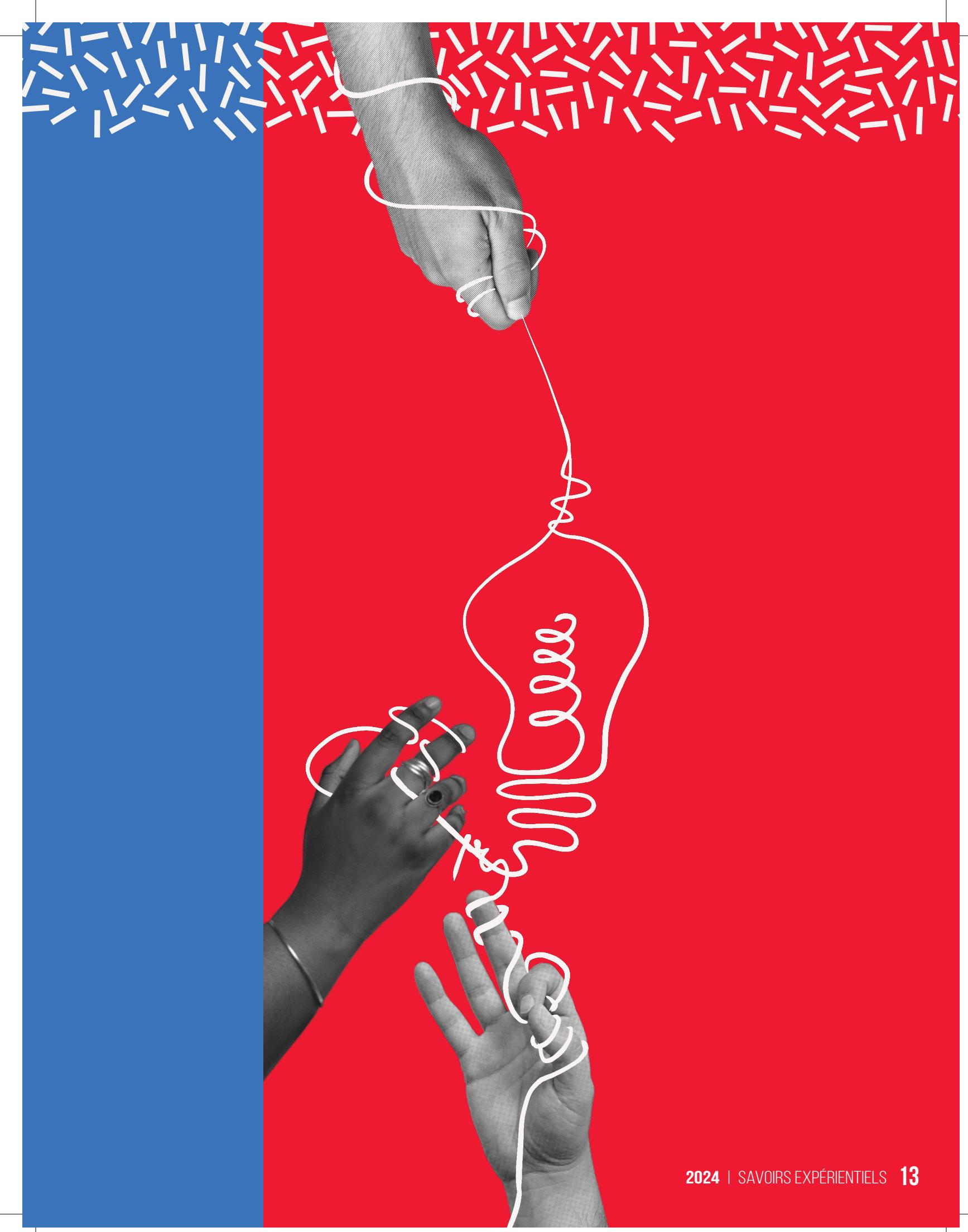
*ASSOCIATION DES INTERVENANTS
EN DÉPENDANCE DU QUÉBEC (AIDQ)*

Par Marie-Ève Brunet, Nicolas Perron-Trudel et Jeannine Foisy, agent·es de développement pour l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ)

L'objectif de l'atelier présenté par l'Association des intervenants en dépendances du Québec (AIDQ) était de familiariser les personnes présentes aux bonnes pratiques en matière de valorisation et d'intégration avec les personnes ayant un savoir expérientiel (PSE) dans les espaces de collaboration et dans les organisations à travers la province.

Malgré le niveau variable de connaissances liées au travail avec des PSE dans l'audience, les présentations du projet VSE (valorisation du savoir expérientiel) ont permis d'exposer un exemple d'intégration de PSE dans le cadre de l'évènement « Habiter la rue : Repenser notre réponse à l'itinérance » et de proposer un exercice de réflexion collective. Ces présentations ont donc donné l'occasion à tout le monde de s'approprier les concepts, de prendre connaissance des écueils à éviter et de saisir les approches à préconiser pour favoriser la participation des personnes possédant une expertise de vécu dans les milieux de travail, comme l'importance de les considérer, de même que leurs expertises et leurs besoins si l'on souhaite les intégrer dans des contextes professionnels.

L'atelier a en plus mis en lumière les avantages d'inclure les PSE au sein des espaces collaboratifs. Leur implication assure une meilleure compréhension des enjeux vécus par les personnes concernées et sensibilise aussi une diversité de parties prenantes (ex. : décisionnaires) à leur réalité vécue. L'atelier a aussi occasionné une prise de conscience voulant qu'il soit possible d'inclure des personnes détenant un savoir expérientiel dans les discussions qui les concernent et de leur offrir l'occasion de se sentir incluses, entendues et considérées. Cela passe par le fait de s'intéresser aux expériences des PSE, de les impliquer dans le processus réflexif concernant leur intégration, mais surtout, de comprendre et de faire rayonner la plus-value de leur expertise. Le savoir expérientiel étant complémentaire aux savoirs scientifique, universitaire, clinique ou terrain, on le reconnaît comme chacun à valeur égale. +



COMMENT L'INTERVENTION ALTERNATIVE PAR LES PAIR·ES SOUTIENT LES JEUNES DANS LA SORTIE DE RUE ET AGIT SUR LEURS FACTEURS DE PROTECTION

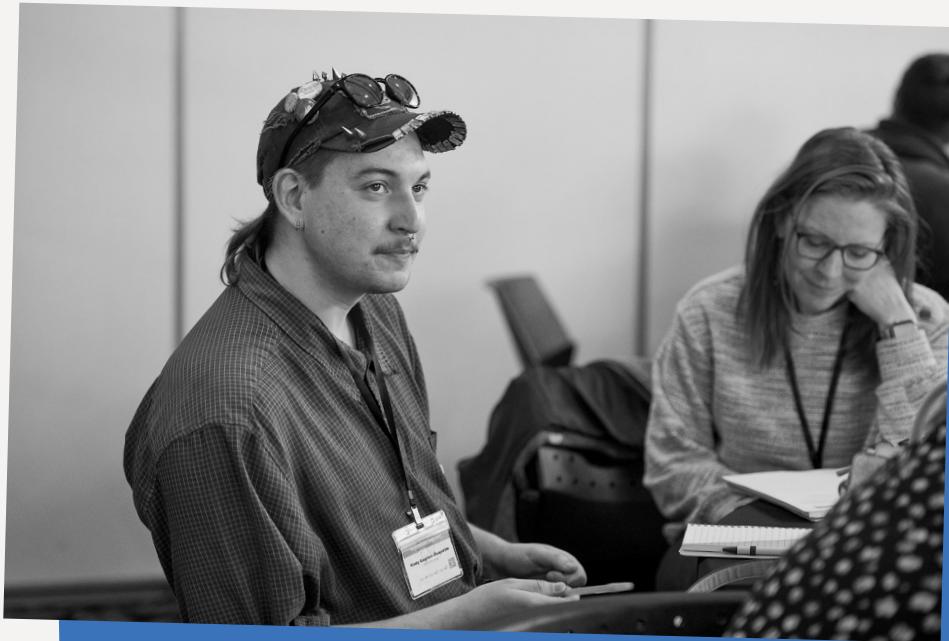
GROUPE D'INTERVENTION ALTERNATIVE PAR LES PAIRS (GIAP)

Par Kody Gagnon-Duquette (*pair aidant*) et Corine Taillon coordonnatrice et ancienne *paire aidante* au Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP)

Sous la forme d'une conférence, les personnes paires aidantes (P-As) du Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP) ont présenté leur mission, les enjeux auxquels les P-As font face et comment leur rôle et approches alternatives permettent de rejoindre les jeunes de 14 à 30 ans présentant la plus grande désaffiliation du système au centre-ville de Montréal pour les accompagner et les soutenir. La présentation a permis de démythifier les enjeux propres à l'itinérance jeunesse, de mieux comprendre les rôles des personnes paires aidantes, en plus d'apprécier les avantages des approches égalitaires, par et pour les jeunes et alternatives uniques au GIAP.

« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...»
Une personne qui fait de la paire-aidance au GIAP

« Comment pouvez-vous respecter la zone grise en tant que pair aidant (avoir un pied sur le terrain et un pied à l'extérieur) lors d'une intervention auprès d'un jeune ? Réfléchir à la façon d'utiliser son savoir expérientiel. L'importance de respecter le code éthique des pairs aidants. Démontrer une flexibilité dans les interventions et participer au développement clinique avec l'équipe. »



Les problématiques relevées par le GIAP en itinérance jeunesse comptent l'augmentation des surdoses, des enjeux en santé mentale et de violence et le manque de variété dans les services offerts. Les jeunes remarquent l'épuisement du personnel dans le milieu communautaire et ne se reconnaissent pas dans la définition d'itinérance, ni dans l'offre de services, et éprouvent un sentiment d'effacement dans les ressources fréquentées.

C'est en raison de ces difficultés que les jeunes et les P-As réclament les changements systémiques qui permettraient aux jeunes de bénéficier de ressources plus diversifiées dans leur offre de services. De ce fait, ces services devraient être axés sur l'accueil, et non l'intervention, sortir du cadre d'intervention traditionnel et donner l'occasion aux jeunes de s'impliquer dans les processus décisionnels qui les concernent. En plus d'horaires plus flexibles pour mieux répondre aux besoins des jeunes, on revendique l'accès à plus de « drop in » pour se reposer, un meilleur accès aux centres de crise et de dégrisement qui soient adaptés aux contextes de vie des jeunes (critères, animaux, etc.), ainsi qu'une transition facile entre les différents services publics. On y dénonce aussi le manque criant de logements sociaux subventionnés et de diversité dans l'approche et les critères. +

HORS DU PLACARD ET DE LA RUE

JEUNESSE LAMBDA

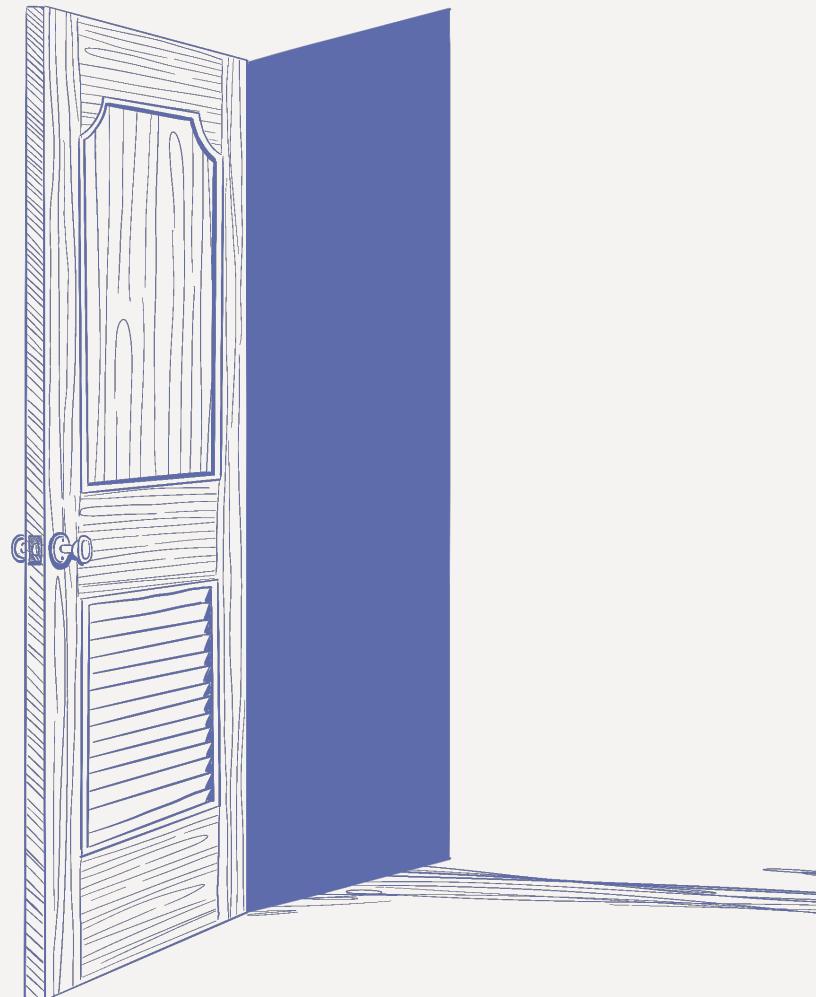
Par Lau, conseiller aux affaires externes, et Aurélie, trésorière de l'organisme Jeunesse Lambda

Jeunesse Lambda, un organisme par et pour les jeunes, offre des services aux jeunes ayant entre 14 et 30 ans des communautés LGBTQIA2+ : socialisation, soutien au processus de transition, accès à des articles d'affirmation de genre.

Notant la surreprésentation de personnes LGBTQIA2+ en itinérance jeunesse, l'organisme s'interroge sur la prévention de l'itinérance épisodique, comme celle liée aux fugues de jeunes que l'on accueille en Protection de la jeunesse en raison de la transphobie et de l'homophobie qui y prévalent encore.

L'itinérance devient chronique ensuite en raison des trous de services après l'âge de la majorité. Jeunesse Lambda milite pour l'ouverture d'une Maison Lambda et prône plus d'inclusivité dans les ressources existantes.

L'expertise est un facteur important pour agir en prévention et permettre ainsi de changer favorablement cette dynamique. La collaboration avec les personnes détenant une expertise sur le sujet est ainsi nécessaire dans des actions de sensibilisation et d'éducation des équipes de travail auprès des institutions et des ressources communautaires.



25 % des personnes trans ont évité les ressources existantes; un tiers des jeunes se verra refuser l'accès à un refuge à cause de son identité; 7 % des femmes hébergées à l'organisme Passage (Montréal) sont trans. +



CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...

Une personne participant à l'atelier de Jeunesse Lamba

«On est loin d'être parfaits en centres jeunesse. Il peut y avoir de l'intimidation et des agressions, car on regroupe des jeunes avec des blessures qui ne sont pas toutes guéries. Il faut collaborer avec des experts quand on a un jeune de la communauté. Comme ça, ça crée un réseau de soutien par et pour. Les formations sont lourdes et complexes pour des intervenants, donc les experts en externe peuvent être d'une grande aide. Il est important de référer les jeunes là où ils pourront trouver un sentiment d'acceptation de façon encadrée. Même avec beaucoup de formation, on ne peut pas devenir un expert. Faire du par et pour, c'est reconnaître l'expertise du savoir vécu des personnes concernées. Il faut que les organismes partagent leurs expertises et agissent ensemble.»



DU PLACARD À LA RUE : PRÉVENIR L'ITINÉRANCE DES JEUNES LGBTQIA2+

CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT

Par Carolane Parenteau-Labarre,
chargé·e de projet au Conseil
québécois LGBT

L'atelier, qui s'est tenu avec une quinzaine de personnes participantes, avait comme objectif de sensibiliser les personnes intervenantes sur l'importance de pratiques et de milieux inclusifs comme outil de prévention de l'itinérance jeunesse LGBTQIA2+ et de fournir des outils concrets pour y parvenir.

Le Forum Dialogues croisés sur l'itinérance répond au manque de ressources adaptées et de connaissance sur l'intersection sur les milieux LGBTQIA+ et les milieux en itinérance.

Pour arriver à mieux faire dialoguer ces milieux et à mettre en lumière les enjeux propres aux personnes LGBTQIA2+ en situation ou à risque d'itinérance, des fiches de travail et de sensibilisation ont été produites. Elles se divisent sous trois thématiques :

S'informer et se sensibiliser

Cette thématique comporte deux fiches qui servent notamment à mieux déterminer des facteurs de précarité domiciliaire ou d'itinérance et à reconnaître l'itinérance cachée et la précarité domiciliaire.

S'outiller

Cette thématique propose deux fiches qui explorent des pratiques et des approches à adopter, et celles à proscrire pour mieux répondre aux besoins des personnes LGBTQIA2+ en situation d'itinérance ou de précarité domiciliaire.

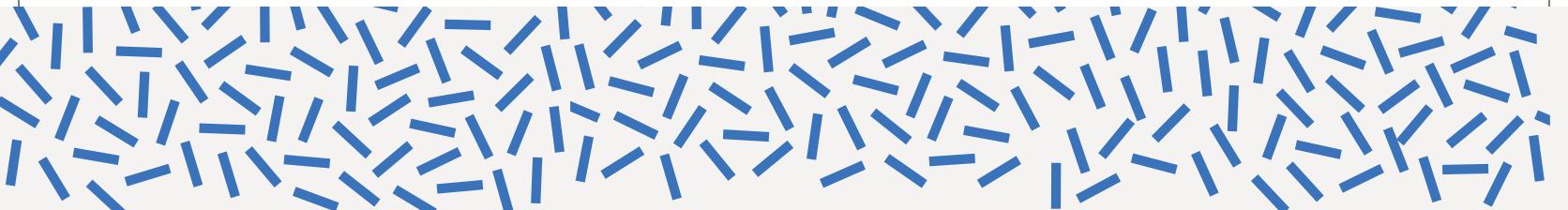
Pour aller de l'avant

Finalement, cette thématique aborde l'importance de porter des revendications qui permettent de pérenniser des changements de pratiques et de mieux répondre aux besoins.

L'atelier a permis d'échanger sur l'importance de partager la responsabilité de l'inclusivité. Les changements doivent émaner de l'ensemble de l'équipe, ne pas reposer seulement sur les personnes qui sont issues de la diversité de genre et sexuelle. De plus, il faut s'assurer de la transmission des connaissances pour ne pas recommencer à zéro chaque fois que des membres quittent ou intègrent l'équipe. Les changements de pratiques demandent un travail constant, et des revendications doivent être portées à différentes échelles : comme personne intervenante dans un organisme, comme jeune qui fréquente des ressources, comme regroupement auprès des décisionnaires publics.

Entre 20 % et 40 % des jeunes en situation d'itinérance s'identifient comme LGBTQIA2+. Actuellement, il n'existe aucune ressource spécifiquement consacrée aux personnes LGBTQIA2+ au Québec. Ces jeunes sont particulièrement vulnérables à la haine, surtout dans un contexte où les manifestations de haine envers ces communautés deviennent de plus en plus décomplexées.+





LA PRÉVENTION CULTURELLEMENT SÉCURITAIRE QUAND CONNAITRE PERMET DE COMPRENDRE

**COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CSSPNQL)**

Par Alexandra Ambroise, coordonnatrice du refuge *Mitshuap* au service de la population itinérante, et Pascal Hardy, conseiller en projets spéciaux en itinérance à la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSPNQL)

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSPNQL), créée en 1994, a la responsabilité de soutenir et d'accompagner les Premières Nations dans la planification et l'offre de programmes et de services culturellement adaptés et préventifs en se référant, par exemple, à leurs six piliers du mieux-être : le pouvoir d'agir, le réseau social, la sécurité, le territoire, l'identité culturelle et la paix intérieure. La démarche s'appuie sur la sécurisation culturelle comprenant :

La reconnaissance. Respecter et valoriser les traditions, les langues et les pratiques culturelles des communautés.

L'accessibilité. Assurer que les services de santé et sociaux sont adaptés aux besoins culturels et linguistiques des personnes.

La participation active. Impliquer les membres des communautés dans la prise de décision et la prestation des services pour garantir leur pertinence culturelle.

Alexandra Ambroise a livré ensuite un témoignage dont le point de départ était le récit de son parcours de vie qui l'a motivée à passer à l'action et à mettre sur pied, en plein cœur de la pandémie de COVID-19, un refuge d'urgence culturellement adapté pour toute personne en situation d'itinérance : **Mitshuap**.

Lors de la discussion, il a été souligné que les pratiques de sécurisation culturelle visant une meilleure inclusion des communautés des Premières Nations auront nécessairement le potentiel, en parallèle, d'améliorer les services pour tout le monde. Pour y arriver, il est impératif d'adopter une posture d'humilité culturelle et de reconnaître les ramifications contemporaines de notre histoire coloniale. †



« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...

Alexandra Ambroise
(coordonnatrice du refuge Mitshuap)

«Par suite de la mort de Raphael André durant le confinement de la pandémie de COVID, des tentes chauffantes ont été installées pour accueillir et offrir des hébergements d'urgence aux personnes en situation d'itinérance. Les tentes ont été installées pour une période de 15 mois et ont accueilli 108 000 personnes. Pour assurer un sentiment de sécurisation, 75 % des personnes intervenantes faisaient partie des Premières Nations, mais toute personne dans le besoin était accueillie, membre des Premières Nations ou non.»

LA COLLABORATION ENTRE L'INSTITUTIONNEL ET LE COMMUNAUTAIRE EST-CE POSSIBLE ?

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE
DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DE LA CAPITALE-
NATIONALE (CIUSSCN) ET
PROJET INTERVENTION
PROSTITUTION QUÉBEC (PIPQ)**

Par Maxime Frenette, psychoéducateur et agent de liaison au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSCN), et Geneviève Quinty, directrice générale de l'organisme Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ)

Cet atelier visait à explorer les bénéfices et les défis de la collaboration intersectorielle, ainsi qu'à déterminer les compétences nécessaires et les stratégies à adopter pour surmonter les obstacles à une collaboration efficace.

L'atelier a commencé par une présentation du continuum d'engagement des pratiques collaboratives, allant de pratiques indépendantes à des soins et services partagés, comme des **collaborations ponctuelles et exceptionnelles**, des **collaborations en réaction aux situations** et aux évènements, l'entremise de **comité de travail ou de table de concertation** ainsi que des **projets de partenariat**, de protocoles d'entente ou d'instances stratégique et clinique. Les personnes animant l'atelier ont ensuite détaillé les compétences gagnantes pour des approches collaboratives réussies, telles que la communication interpersonnelle et le **leadership collaboratif**. Un historique des collaborations intersectorielles a été présenté, montrant une évolution depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, avec des initiatives récentes comme le projet « Travail de rue et collaborations intersectorielles : Développement de pratiques exemplaires favorables au processus de sortie des jeunes du milieu de la prostitution ». Les enjeux majeurs abordés incluaient le **roulement de personnel**, les **divergences d'opinions** et les **problèmes de communication**.





Enfin, des **projets émergents** et leurs **retombées positives** ont été discutés, illustrant les bénéfices d'une collaboration intersectorielle bien orchestrée. Parmi ces projets, on compte le Groupe de projets et de soutien (GPS), destiné aux jeunes faisant des fugues de manière «chronique». Le groupe se rencontre de façon hebdomadaire. Un autre projet notable est SELFIE, qui vise la prévention de l'exploitation sexuelle auprès d'adolescentes présentant des facteurs de risque. +



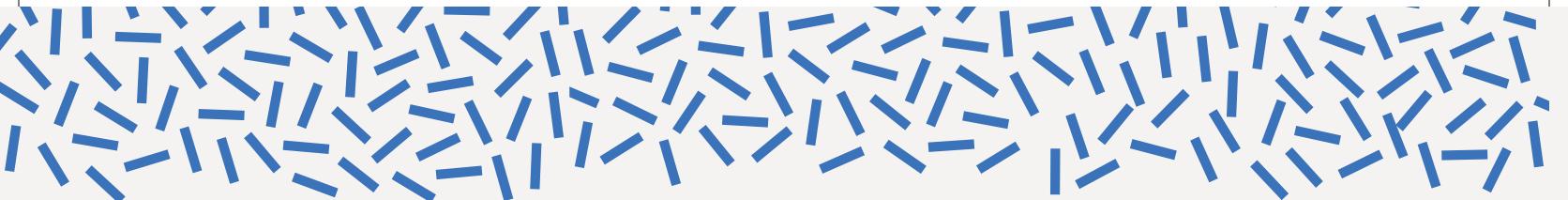
Les stratégies de collaboration entre l'institutionnel et le communautaire sont:

L'établissement de **modalités de communication**

Le développement d'un langage commun

La construction d'une confiance mutuelle.





DES PRATIQUES INTERSECTORIELLES POUR DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DÉCLIC

Par Benoît Bernier, directeur de développement, et Marie-Hélène Rivard, coordonnatrice clinique chez Déclic

Déclic est un organisme montréalais consacré aux jeunes adultes ayant entre 16 et 25 ans qui rencontrent des défis spécifiques, notamment en matière de réinsertion scolaire. Fondé sur une approche globale et intersectorielle, Déclic vise à surmonter les obstacles liés à l'emploi, à la santé globale, à la stabilité psychosociale et au raccrochage scolaire. On y trouve plusieurs jeunes provenant de la Protection de la jeunesse (DPJ) présentant un parcours souvent marqué par une scolarité limitée et des traumas complexes, ce qui fait de l'école une source de difficultés plutôt que de succès.

L'approche de Déclic est caractérisée par une collaboration étroite entre personnes intervenantes et jeunes, ce qui favorise la confiance et l'accompagnement à long terme. Sensible aux traumas, l'organisation prend le temps de comprendre chaque individu et de créer des liens sécurisants, essentiels pour sa stabilité émotionnelle et son développement. La régulation émotionnelle est encouragée, permettant aux jeunes d'identifier et d'exprimer leurs émotions de manière positive. Déclic met l'accent sur la découverte du plein potentiel de quiconque à travers des objectifs mesurables et un vocabulaire adapté, évitant de raviver les traumas.

Les initiatives comme l'exploration vocationnelle et le projet innovant Campus Agora offrent des occasions pour (ré) activer les compétences générales et professionnelles dans un environnement sécurisé, loin des pressions scolaires traditionnelles.

Enfin, Déclic utilise des outils pour mesurer le progrès des jeunes, reconnaissant qu'il n'est pas linéaire. En résumé, Déclic se positionne comme une force motrice essentielle dans la réinsertion scolaire des jeunes à Montréal en offrant une approche holistique et personnalisée qui valorise la résilience individuelle et le potentiel de chaque être.

Lors des échanges avec les personnes participantes, on discute de la réduction des méfaits et de l'importance de développer une expertise interne. On amène aussi différentes pistes de solution telles que la stabilité résidentielle, l'importance de la sécurité globale, une personne intervenante pivot pour chaque jeune. +

« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...»

Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux et député de Taillon – Coalition Avenir Québec

«Que les jeunes aient accès à tous les services dont ils ont besoin et que ces services soient adaptés à leur réalité. Je pense que c'est le plus grand enjeu: c'est l'adaptation des services à la réalité de nos jeunes.»

LA PRÉVENTION EN ACTION !

DANS LA RUE

Par Anne Lauzon, chargé de projet prévention à *Dans la rue* et Cécile Arbaud, directrice générale de *Dans la rue* et co-fondatrice de la Coalition Jeunes+

À partir des apprentissages de *Dans la rue* sur la prévention en action, l'objectif était d'échanger en petits groupes, puis en grand groupe, sur des **initiatives locales de prévention.**

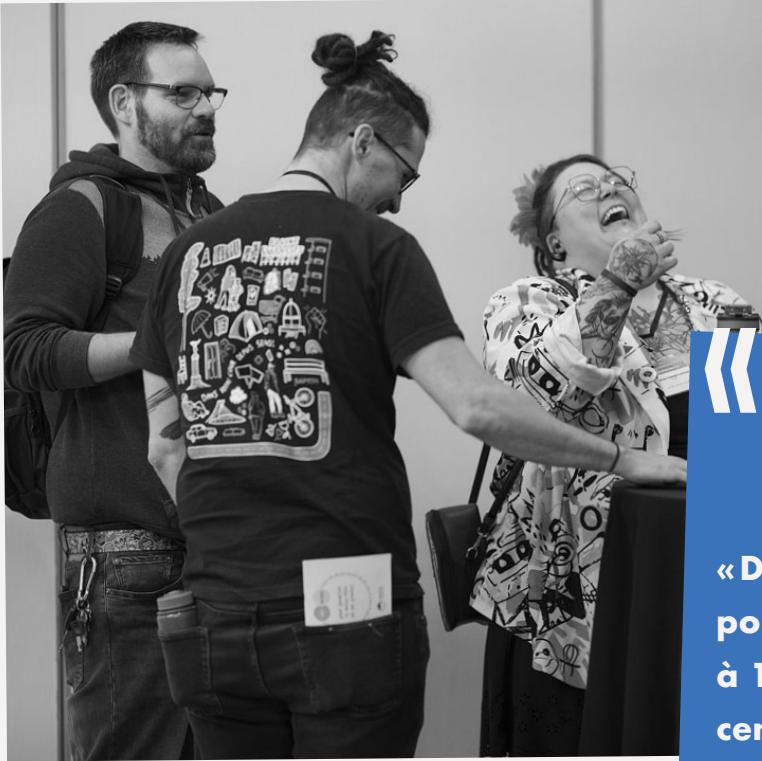
Les actions de prévention s'inscrivent dans un continuum, depuis la prévention structurelle et systémique à la sortie durable en logement. Dans cet atelier, l'accent est mis sur les actions locales à portée individuelle ou collective.

Les conditions pour réussir ces actions sont la connaissance des droits, celle des partenaires et du tissu local, ainsi que de travailler de façon souple avec chaque jeune et son environnement, en croyant à son potentiel. +

Les actions de prévention discutées en atelier touchaient différents niveaux:

- Aides ponctuelles face à des situations de crise individuelles pour les jeunes et leur famille : sortie des centres jeunesse, violence familiale, menace d'éviction, sortie de thérapie, en particulier par le placement et le soutien en logement, le plaidoyer sur les droits en matière de logement ;
- Travail sur les dynamiques familiales plus en amont ;
- Accent mis sur l'affiliation dans les ressources d'hébergement et de logement.





« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR... »

Une participante à l'atelier (situation où l'on a pu prévenir une situation d'itinérance)

« Dans un dossier ciblé, le jeune avait pour plan de retourner chez son père, à 18 ans, après avoir passé 12 ans en centre jeunesse. Son père est mort. Le jeune rencontre alors le pédopsychiatre, qui ne croit pas en lui et le réfère à des organismes en itinérance. Une personne du CIUSS pense plutôt que le jeune doit aller en logement. Le jeune désire également cela. Il est donc placé en logement avec du soutien. Aujourd'hui, il habite encore en logement, il n'a plus de soutien et il est autonome. » »

LA COLLABORATION INTERSECTORIELLE

TISSER UN FILET SOCIAL EN PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE JEUNESSE

UNIVERSITÉ LAVAL

Par Annie Fontaine, professeure agrégée à l’École de travail social et de criminologie de l’Université Laval

Une discussion a été menée sur la collaboration intersectorielle comme facteur de prévention de l’itinérance jeunesse et les leviers favorables à l’atteinte des pratiques collaboratives. Ces échanges ont pris appui sur les résultats d’une recherche-action, ayant comme objectif de faire un portrait des pratiques de collaboration intersectorielle et de leur influence sur l’intervention auprès des personnes désaffiliées.

Valeur ajoutée de la collaboration

Le contact privilégié entre le réseau et les organismes permet le décloisonnement et la continuité des services, dans une approche globale, et favorise une mise en commun des expertises. La collaboration perdure lorsqu’elle est établie entre les organismes/réseau, et non juste entre les individus travaillant dans ces services, et qu’elle institue un lien égalitaire entre les partenaires et les décisionnaires.

Enjeux et défis – Négociations

Une vision divergente des priorités à poursuivre, le choc des cultures organisationnelles et professionnelles, la complexité entre le partage d’information et la confidentialité ainsi que l’asymétrie de pouvoirs et de ressources sont des défis auxquels font face les organismes et le réseau en matière de collaboration. Il faut tendre à défaire des préjugés envers ces instances et prioriser l’humain, plutôt que d’alimenter un conflit entre les deux.

Leviers et stratégies

Aspirer à converger vers des objectifs communs, en prenant connaissance des mandats et des rôles de chaque partenaire, en reconnaissant la pluralité et la singularité des expertises, en entretenant des relations authentiques, une communication active et un espace de dialogue et en atténuant les relations de pouvoir. La collaboration avec les personnes élues est aussi importante pour qu'elles puissent représenter adéquatement les enjeux vécus par les jeunes et défendre leurs intérêts. +



CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...

Pascal Paradis, député de Jean Talon
– Parti Québécois

« Moi, je suis très content de voir autant de personnes réunies pour parler de l'itinérance, surtout de voir les personnes concernées être ici, les jeunes notamment. On sait que le phénomène touche beaucoup les jeunes. Il y a quelques années, l'itinérance, les gens ne voulaient pas en entendre parler. On ne faisait pas les liens entre l'itinérance, la crise de la pauvreté, la crise du logement, les inégalités sociales. Mais aujourd'hui, enfin, on fait ces liens-là, et enfin, il y a plein de monde qui [est] ici (au Forum) pour en parler et trouver des solutions. »



CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...

Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux et député de Taillon – Coalition Avenir Québec

« La chose qui m'a le plus affecté, c'était de voir qu'on a beau donner plus de places en refuges, plus de places en logements supervisés, plus de... On n'arrive pas à casser la tendance. Il faut vraiment s'attaquer à la prévention. Mais pour travailler à la prévention, il faut travailler tous ensemble ! »



RÉEXAMINER LA RECHERCHE PARTICIPATIVE AVEC DES JEUNES POUR EXPLORER LA PRÉVENTION DANS LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION, DE SANTÉ ET DE JUSTICE

UNIVERSITÉ MCGILL

Par Jayne Malenfant, professeure de justice sociale et d'éducation communautaire à l'Université McGill, Adriano Battista, chercheur, enseignant et étudiant de maîtrise à l'Université McGill, et Dave Dumouchel, travailleur social jeunesse et famille

Le projet YARR (Youth Action Research Revolution) visait à créer des initiatives dirigées par les jeunes, en particulier les jeunes en situation d'itinérance. Il était essentiel de bâtir une relation de confiance pour les recruter et les encourager à prendre les rênes du projet, notamment en leur garantissant une rémunération, même en cas d'absence.

Ce projet leur a permis de défendre leurs droits dans des instances politiques et universitaires, ce qui a engendré des changements considérables.

Cependant, certaines personnes intervenantes ont montré des résistances, craignant pour la protection des jeunes qui sont souvent en grande précarité.

La méthodologie du projet misait sur la participation active, ce qui rend la recherche accessible et compréhensible. Les spécialistes de la recherche



s'engageaient activement avec les jeunes en pratiquant l'écoute active et le non-jugement, ce qui renforçait ainsi la confiance et permettait aux jeunes de s'exprimer et de se développer. L'écriture, basée sur le savoir expérientiel, était soutenue par la recherche documentaire, qui appuie les propos des personnes participantes.

Les retombées du projet sont visibles : les jeunes ont vu leurs conditions s'améliorer, et la communication a facilité le transfert de connaissances. Le concept d'« empouvoirement » est central : les jeunes possèdent déjà le pouvoir ; il suffit de les écouter. Les données collectées comprennent des dessins, de l'ethnographie institutionnelle, des réunions hebdomadaires et le « Without a Home Survey », qui recueille des données quantitatives.

Nous avons discuté en groupe des enjeux et des pratiques dans l'optique d'impliquer les jeunes au long de la recherche, de cerner les façons de stimuler leur engagement, d'adapter la démarche en continu et de souligner l'importance du travail de proximité. +

« CE QUI A ÉTÉ DIT PAR...

Jayne Malenfant, McGill

« Comment [pouvez-vous] planifier une recherche avec l'implication des jeunes dans toutes les étapes de la recherche ? Il faut trouver des façons d'engager les jeunes et trouver des ressources pour donner des formations. Prendre toutes les décisions ensemble est aussi important, même si l'on se retrouve en position de pouvoir. »



Une solution ? Et si on les écoutait...

Plus de 50 % des personnes participantes de l'étude YARR ont souligné que la prévention de l'itinérance doit commencer par la transformation de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

PRÉVENIR L'ITINÉRANCE JEUNESSE ET SOUTENIR LE DEVENIR DES JEUNES PLACÉ·ES

**ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE (ENAP) ET ÉTUDE
LONGITUDINALE SUR LE DEVENIR
DES JEUNES PLACÉS AU QUÉBEC
ET EN FRANCE (EDJeP)**

Par Martin Goyette, chercheur principal de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (ENAP-EDJeP), Noé et Geneviève du Collectif Ex-placé DPJ



L'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (EDJeP) a permis de remettre la défense des droits des jeunes au cœur des préoccupations gouvernementales en suscitant la collaboration des jeunes et des milieux communautaires, en plus de l'alliance entre les milieux scientifiques et institutionnels.

Depuis leur sortie de placement, 66 % des jeunes ont connu de l'itinérance ou de l'instabilité résidentielle. Les facteurs de risque sont les nombreux déplacements, la sous-scolarisation et le fait d'être sous double mandat: la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LPJ et LSPJPA). Les facteurs de protection sont la scolarisation et les liens de confiance avec une personne proche. Ces jeunes ont tendance à avoir plus de problèmes de santé mentale, plus de démêlés avec la justice et un taux de diplomation à 19 ans bien inférieur à l'ensemble du Québec (25 % c. 77 %).

En avril 2022, des modifications législatives ont été apportées à plusieurs lois :

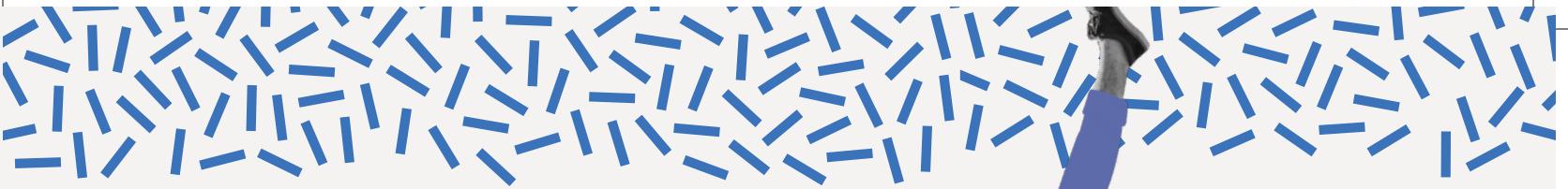
Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Elle rappelle l'importance de faciliter la transition à la vie adulte des jeunes et exige que le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) convienne d'un plan de transition vers l'âge adulte avec les jeunes dans les deux années précédant leur 18e anniversaire.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSPJPA). Elle exige maintenant de soutenir le passage à la vie adulte des jeunes de moins de 26 ans ayant été pris en charge par la Protection de la jeunesse (DPJ).

Ces premiers gains permettent d'envisager d'autres changements. Les personnes participantes aux échanges étaient particulièrement interpellées par la sous-scolarisation des jeunes, tout particulièrement les jeunes en centre de réadaptation ; un désir de solliciter nos instances politiques et de les rendre imputables a émergé à ce moment-là. +

Pistes d'actions pour prévenir l'itinérance chez les jeunes placé·es par la DPJ

- **La volonté politique appuyée sur les données de la recherche**
- **La transformation du système**
- **La voix des jeunes qui se mobilisent pour incarner les enjeux soulevés**
- **La saisie collective des moyens pour susciter le changement**

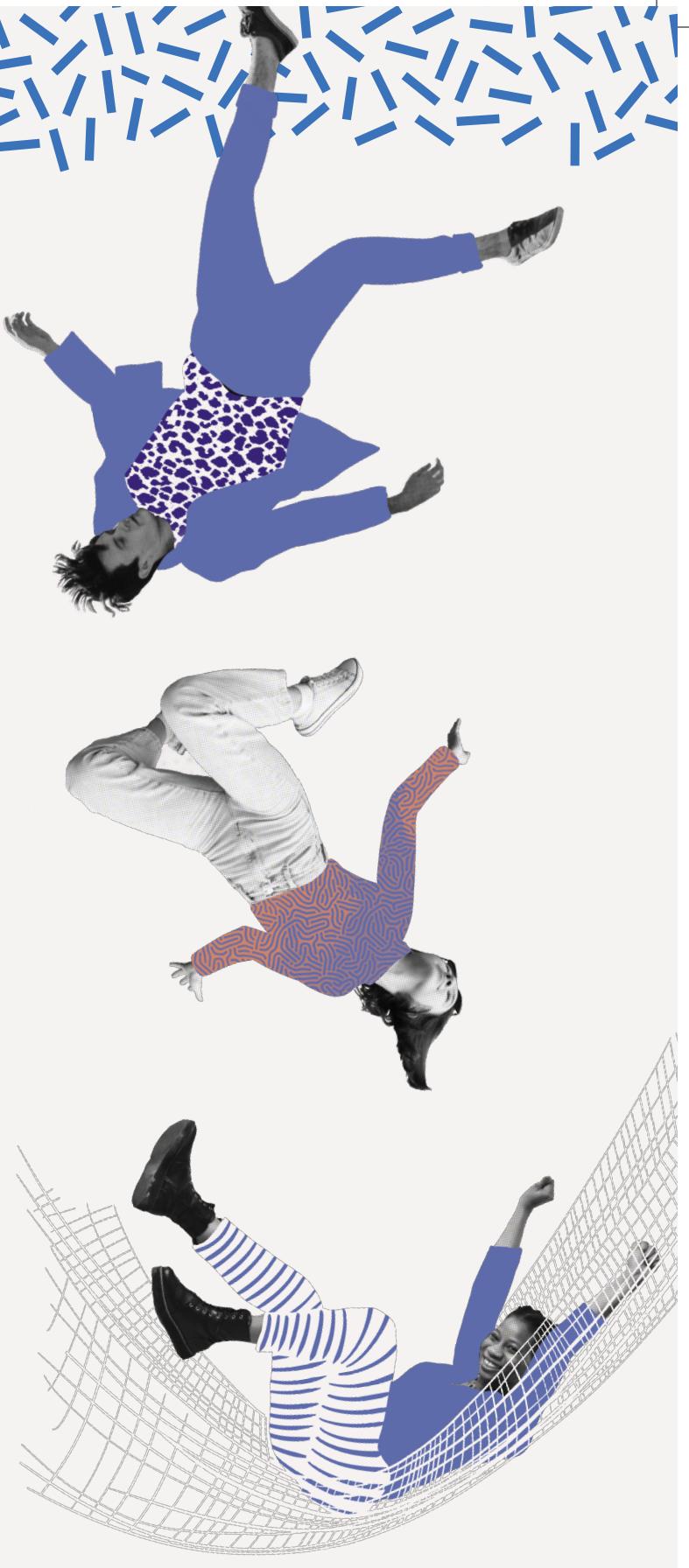


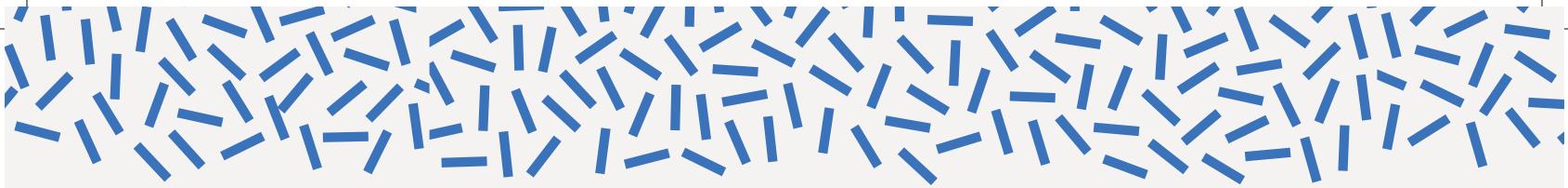
PRÉVENIR LE PASSAGE À L'ITINÉRANCE DES JEUNES LGBTQIA2+

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Par Philippe Benoit Côté, professeur au département de sexologie à l'UQAM, Val Banville, à la coordination du projet Trans de rue, Eve Lyne, comité Jeunes du projet Trans de rue.

Le projet étudiait les parcours et les défis des jeunes LGBTQIA2+ afin d'évaluer les trajectoires permettant de s'en sortir, de même que les pistes d'intervention pour prévenir et améliorer les services. Trente-huit personnes intervenantes et vingt-huit jeunes ont participé au projet. Ce qui ressortait des entrevues individuelles avec les jeunes était, qu'en moyenne, chaque jeune avait trois diagnostics en santé mentale. Le projet a aussi mis sur pied un comité Jeunes composé de cinq jeunes avec savoir expérientiel et de différentes identités de genre. Le comité a produit des outils par et pour les jeunes : zines et cartes postales thématiques proposant des ressources grâce à un code QR.





La présentation a proposé une mise en contexte ainsi que l'explication de plusieurs concepts clés : orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre, homophobie, biphobie, transphobie, hétérosexisme, cisgenrisme et hétérocisnormativité.

Les personnes animatrices ont ensuite expliqué les facteurs de passage à l'itinérance :

Structurels

La société hétérocisnormative, les obstacles à la transition et le profilage policier.

Institutionnels

Les centres jeunesse, qui sont fragilisants, et un accès restreint aux soins.

Interpersonnels

Un milieu familial négatif et la dépendance à des stratégies de survie.

Individuels

Les défis de santé mentale et physique, ainsi que la consommation comme automédication.

Les personnes LGBTQIA2+, représentant 20 à 40% des sans-abris, sont pourtant souvent invisibles dans les services. Il faut également créer des espaces sécuritaires en dehors des centres urbains et soutenir les associations étudiantes qui sont des alliées importantes pour offrir du soutien aux jeunes.

Les services manquent de pratiques inclusives et de spécialisation, et sont peu adaptés aux personnes non binaires. Repenser et créer des services spécialisés est essentiel pour gagner la confiance des jeunes LGBTQIA2+ et offrir des options et des solutions positives.

De quelles manières peut-on prévenir l'itinérance chez la population LGBTQIA2+ et permettre une meilleure inclusion dans les services ?

La recherche participative explique que la prévention de l'itinérance doit passer par : la réforme les lois, l'adoption de politiques inclusives, l'embauche de personnes concernées par les questions de l'itinérance, la formation des personnes intervenantes, et la collaboration avec les familles. +

ÉCHANGES ET CONSTATS SUR LES BESOINS EN SANTÉ DES JEUNES EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Par Emmanuelle Khoury, chercheure principale nominée, Nathalia Incio Serra, coordonnatrice de recherche, et Emy Roy, co-chercheure

L'objectif de l'atelier était de se questionner sur l'amélioration des interventions en santé mentale pour les jeunes en Protection de la jeunesse. Il a été structuré, sous forme de café du monde autour de la question :

Quels sont les besoins urgents des jeunes en protection de la jeunesse (PJ) concernant leur santé mentale et leur bien-être ?

Les jeunes en PJ expriment un besoin fondamental d'amour et de reconnaissance. Devant souvent vivre avec des diagnostics stigmatisants qui compliquent l'accès à recevoir de l'aide, ces jeunes soulignent un manque de coordination entre les différents services. Les personnes trans rencontrent des difficultés accrues pour accéder aux services, ce qui augmente leur stress et peut conduire à la fugue et aux idées suicidaires.

Répondre à leurs besoins de base procure aux jeunes un sentiment de sécurité et de stabilité. L'éducation sur la santé mentale est également primordiale pour améliorer leur compréhension et la gestion de leur bien-être et de leur santé mentale. Il est recommandé de privilégier des thérapies alternatives aux approches strictement médicales.

L'ensemble des discussions a révélé des enjeux majeurs comme le manque de coordination entre services et la nécessité de diminuer la charge de travail des personnes intervenantes. +

Des solutions ?

- **Renforcer la formation** des personnes intervenantes
- **Assouplir le système** pour assurer plus de flexibilité
- **Favoriser la stabilité** des équipes
- **Favoriser l'implication** des familles et l'amélioration du soutien clinique
- Valoriser leur travail et avoir une **gouvernance proche du terrain**
- Faciliter l'**accès aux services**
- Assurer la **sécurité** des personnes intervenantes
- **Réduire leur charge de travail** pour qu'elles soient davantage disponibles pour les jeunes



TABLE RONDE PAROLE AUX JEUNES

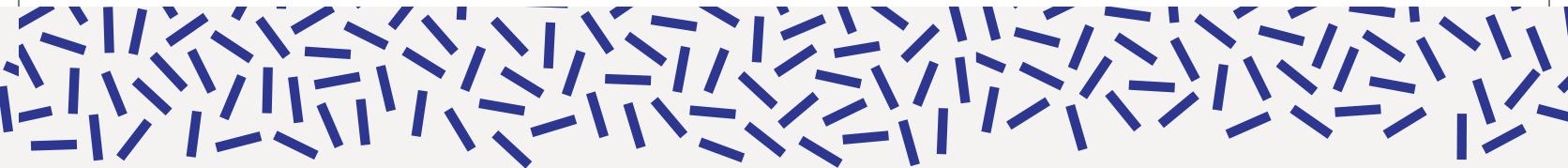
La table ronde, animée par Annie Fontaine, fait intervenir cinq des membres du Comité Jeunes+ de la Coalition Jeunes+: Mégane Charron, Geneviève Caron, Mélodie Cordeau, Tommy Proulx Roy et Yami Morin. La Coalition Jeunes+ valorise la parole et le vécu des personnes concernées qui s'expriment sur les enjeux qui les touchent. Tout au long de l'année, elle offre un espace sur (safe space) afin que les jeunes partagent leurs expériences, leur expertise et leur créativité et puissent exposer leurs points de vue sur les questions qui sont au centre de la prévention de l'itinérance jeunesse.



Voici les riches témoignages et messages que Geneviève, Mégane, Mélodie, Tommy et Yami veulent livrer pour la clôture du Forum.

À travers diverses questions importantes posées par Annie Fontaine, les jeunes se prononcent sur les enjeux de la prévention de l'itinérance jeunesse depuis leurs perspectives, sur les obstacles systémiques qui ont été relevés dans leur parcours, et les solutions que ces personnes expertes du vécu proposent afin de prévenir les situations qui mènent la jeunesse québécoise vers l'itinérance.

Pour Tommy, ce qui aurait fait la différence dans son parcours, c'est l'accès à l'information. Il rappelle que d'accéder à l'information sur les ressources existantes et disponibles est crucial pour prévenir l'itinérance jeunesse. Les jeunes devraient être en mesure de connaître les services dont on peut se prévaloir quand une situation se présente.



Il ajoute aussi que les préjugés ont eu de grosses répercussions dans son parcours et souligne :

«L'itinérance n'a pas d'habit, donc on ne peut pas savoir qui est concerné ou pas. Il faut informer les jeunes partout.» – Tommy

Mégane est du même avis et elle ajoute :

«Pour moi, n'importe qui peut se retrouver à la rue. Personne n'est à l'abri de tomber dans les craques du système.» – Mégane

Pour Geneviève, c'est une meilleure transition à la vie adulte qui lui aurait permis de prévenir sa situation d'itinérance en sortie de centre jeunesse :

«C'est mon propriétaire qui a dû m'aider à gérer mon budget, payer mes comptes, etc.»
– Geneviève

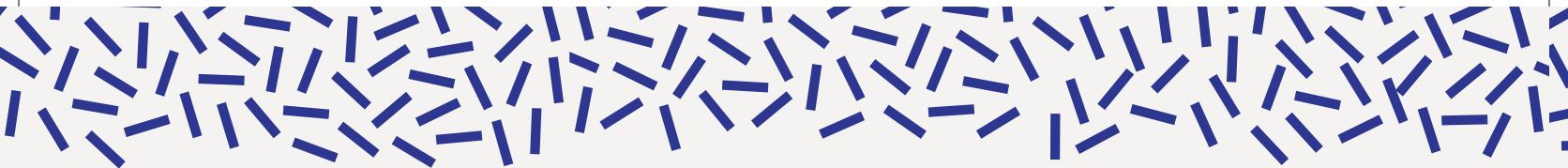
Les jeunes ont évoqué l'importance des relations dans leur parcours. Que ce soit au cœur des cellules familiales ou dans la communauté, à l'école ou dans les services à l'enfance et aux familles, on souligne que tisser des relations saines et significatives est la base pour ficeler un tissu social solide, assurer un filet de sécurité et ainsi prévenir les situations critiques en amont chez les jeunes.

Mélodie explique aussi que de rencontrer des personnes paires aidantes plus tôt dans sa vie aurait eu une incidence dans ses choix et son parcours :

«Le fait de parler à des personnes qui sont passées par là, ça permet de ne pas se faire juger, de se sentir en confiance et compris. J'avais besoin d'être accompagnée, pas de me faire dire quoi faire ou ne pas faire.»
– Mélodie

Dans le parcours de Mégane, ce qui aurait fait la différence est d'avoir eu accès à des services adaptés à sa situation et à ses besoins. Elle rapporte l'influence que peut avoir l'expérience de se retrouver en refuge d'urgence dès le départ de chez sa famille à la suite de conflits :

«Dans mon cas, j'ai plongé dans l'itinérance chronique après avoir été en contact avec d'autres jeunes en hébergement.» – Mégane



On rappelle aussi que l'aspect humain dans les services sociaux est trop souvent négligé, ce qui se répercute sur les interactions des jeunes avec le système. Cette situation provoquera, ultimement, des conséquences dans leur capacité à trouver leur place en société.

«En effet, c'est difficile de se sentir comme un numéro. Les gens doivent retenir que l'écoute, c'est la base de tout, et ne pas les juger. L'approche humaine.»
– Tommy

«Ne pas me faire juger quand je vivais de la violence chez mes parents biologiques. J'aurais aimé me faire écouter, d'être aidé dans la gestion de mes émotions.» – Yami

«[Il faut] s'assurer que les initiatives fonctionnent pour les jeunes.» – Mégane

Le soutien plutôt que l'offre de service, l'accompagnement plutôt que la charité, ça fait aussi partie de l'aspect humain dans la relation d'aide.

«L'éducation, le soutien aux familles, le soutien à l'école, c'est là que se passe la prévention.» – Mélodie

L'audience entend aussi les témoignages de la résilience dont ces jeunes font preuve et saisit l'importance de l'implication citoyenne dans le parcours des jeunes que la situation concerne.

«C'est la militance qui m'a aidé à sortir de la rue et de ses problèmes. Il faut prendre le temps de se mobiliser individuellement et collectivement pour humaniser notre système. Il faut ralentir pour laisser le temps aux gens de vivre leur expérience.» – Yami

C'est d'ailleurs sur ce ton engagé, militant, que les jeunes énoncent leurs demandes aux instances publiques et invitent l'audience, la population, à réfléchir collectivement aux solutions, à prendre une part dans la responsabilité collective qu'est la prévention de l'itinérance jeunesse au Québec.

«C'est une responsabilité partagée. Pour moi, il ne faut pas prendre pour acquis que quelqu'un d'autre va le faire à votre place. Ne sous-estimons pas notre rôle à jouer dans la prévention.» – Mélodie

«[J'ai] cet espoir que c'est une affaire de tous, toutes les petites actions comptent. Le gouvernement doit sortir de la logique d'urgence et miser sur la prévention.»

– Mégane

Geneviève invite aussi à garder les apprentissages du Forum en tête :

«Que les gens s'engagent à ne pas oublier ces deux journées. Qu'ils repartent avec cela dans leur bagage et relancent les personnes avec qui on a eu contact lors de ces journées.» – Geneviève

On se souviendra de l'éloquence des membres du comité assis à cette table ronde en soulignant leur implication déterminée dans la communauté. Les jeunes démontrent encore que le meilleur moyen de forger une société meilleure, c'est d'inclure la jeunesse dans son ensemble lors de la prise des décisions qui les concernent et d'entendre leur voix, de tenir compte de leurs idées et de leurs besoins.

«Il faut nourrir les jeunes, car c'est rassembleur.» – Tommy

«En réfléchissant avec la jeunesse, il faut trouver un équilibre entre la soutenir et la victimiser.» – Mélodie

Elle rappelle (ou souligne) que les jeunes portent les solutions et ne demandent pas à ce qu'on les soumette au système, mais bien à ce qu'on leur permette de participer activement à le faire évoluer. +

«Il faut faire partie du système intégralement.» – Mégane



S'UNIR POUR PRÉVENIR L'ITINÉRANCE JEUNESSE

Le deuxième Forum sur la prévention de l'itinérance jeunesse et le respect des droits des jeunes a constitué une excellente occasion pour réunir des jeunes et une diversité de partenaires provenant des milieux communautaires, institutionnels et politiques, afin de prendre conscience des rôles et des contributions dans la prévention de l'itinérance jeunesse.

Les ateliers ont permis d'explorer la manière d'intégrer les jeunes avec savoir expérientiel dans les organisations, les projets, les équipes ou les milieux professionnels, tout en fournissant des outils pour assurer la transition vers la vie adulte. Ils ont également permis de souligner l'importance de créer des environnements plus inclusifs et de repenser les approches et les services offerts. Le Forum a mis en avant l'approche globale et intersectorielle, ainsi que la collaboration entre le communautaire et l'institutionnel comme conditions pour prévenir l'itinérance jeunesse. Les recherches présentées ont éclairé les pratiques de collaboration, leur incidence sur l'intervention ainsi que les facteurs de vulnérabilité, et ont proposé des leviers pour réformer les pratiques et les lois relatives à la protection de la jeunesse, tout en abordant les défis, les trajectoires et les pistes d'intervention pour améliorer les services.

Maintenant, comment utiliser ces nouveaux outils et ces nouvelles connaissances dans nos milieux professionnels ? Comment mettre en œuvre ces pratiques de manière structurelle ? Comment engager les décisionnaires et modifier les pratiques et services existants ? Comment porter collectivement ces revendications ? Quels engagements prenons-nous pour transformer la réalité ?

La Coalition Jeunes+ reste engagée à poursuivre le travail collectif et invite toutes les personnes et tous les groupes concernés à y participer.

Ensemble, nous pouvons nous inspirer de la déclaration commune de la Coalition Jeunes+, issue d'un travail concerté lors du Forum 2021 et qui met de l'avant les droits des jeunes.

Ensemble, nous pouvons continuer à instaurer et promouvoir des actions tout au long du continuum de prévention, à aller au-delà des interventions précoces, à mettre l'accent sur la prévention en amont pour éviter le passage à l'itinérance ainsi que sur la prévention structurelle et systémique pour réduire les causes profondes de l'itinérance.

Ensemble, en nous appuyant fermement sur la force de la concertation pour trouver des solutions efficaces à l'échelle de la province, nous devons avancer vers notre objectif commun : offrir un avenir meilleur pour la jeunesse québécoise. +



Un grand merci au Cirque Hors Piste, qui a réalisé une prestation artistique impressionnante, touchante et rassembleuse, centrée sur le thème de l'itinérance jeunesse. Cirque Hors Piste est un organisme dédié au cirque social inclusif. Ils offrent un espace de création aux jeunes ayant un parcours de vie marginalisé. Grâce aux arts du cirque, l'organisme propose à ces jeunes un parcours de développement personnel, soutenu par un accompagnement artistique et social. L'accompagnement individualisé permet aux jeunes de vivre des expériences significatives, ayant un impact positif sur leur estime de soi et leur identité. +



MAEL'SIR

UN SLAM RÉFLÉCHI ET ÉMOUVANT

Mael'Sir est un jeune slameur actif depuis plus d'une décennie. Inspirés par le hip-hop, ses textes rythmés et musicaux expriment son émerveillement et célèbrent l'abondance de la vie.

Invité au Forum, Mael'Sir a produit un slam capturant les idées et les échanges de l'événement. Sa performance a fortement résonné avec l'audience : il a suscité des rires, des réflexions profondes et, surtout, de grandes émotions.



Voici un extrait du slam qui a été performé lors du forum

Tire-toi une buche, j'ai d'la jasette

Nos échanges ?

Des passes sur la palette

J'ai la rage pour ma planète

Des orages, pleuvent les comètes

On s'engage: Qu'ils se commettent

Que tu travailles dans la ruelle, en ville

Ou sur la route en région

De bretelle en bretelle bro tell me

**C'est où qu'on finit quand on se fait crisser
dehors de dehors**

**À mes amis qui mendient,
m'en direz-vous plus ?**

**À ceux déçus par la vie,
je donne le dû que j'ai reçu**

**Car je suis donc je sais,
expérience vécue**

**Jeunes + comme dans + de jeunes
qui vivent au lieu de survivre**

Pour que les problèmes parentaux

Viennent moins parasiter les flos

LEXIQUE

Forum répondre quand j'te demande : est-ce qu'on est ensemble ?

Que tout le monde me réponde : est-ce qu'on est ensemble ?

Je suis Tommy, Geneviève, Mélodie, Mégane, Yam, Thomas et Dem

Je suis le «faire-aimé» en action

Mon vécu, un véhicule pour faire reculer le nébuleux qui cache mes tubercules

Aujourd'hui, je prends racine devant vous

Pour vous dire qu'on a mis quelqu'un au monde et qu'on devrait peut-être l'épouser

Embrasser son courage

Caresser son visage

Écoute, amour, communauté, engagement, solidarité

Je suis MaelSir, je regarde votre beauté et je n'ai rien, mais absolument rien

À rajouter. +

Fracture numérique: La fracture numérique fait référence aux inégalités d'accès et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) entre différents groupes de personnes. Dans une société où de plus en plus de services publics sont inaccessibles en personne et demandent un accès à Internet et à des outils pouvant y accéder, certaines personnes comme celles en situation de pauvreté subissent davantage d'effets. Pour en apprendre plus, consulter la campagne Traversons l'écran du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) sur ce sujet.

Personne paire aidante: Une personne paire procure un soutien social et émotionnel à d'autres qui partagent un vécu commun, par exemple en ayant un vécu migratoire, en santé mentale, en itinérance ou en ce qui concerne la consommation. Dans le cas des personnes paires aidantes, il s'agit de personnes qui vont apporter un soutien à leurs pair·es dans le cadre d'un travail rémunéré, par exemple dans les sites de consommation supervisés, dans les hébergements d'urgence, en travail de rue, etc.¹

Drop-in: Aussi appelés haltes-répit, ces endroits servent à accueillir sans condition quiconque voudrait répondre à ses besoins de base : se nourrir, se réchauffer ou se refroidir, se doucher, se poser. Les haltes-répit offrent aussi souvent d'autres services essentiels : une buanderie, une friperie, un accès à Internet et à des ordinateurs. Ces lieux répondent souvent aux besoins des personnes qui ne fréquentent pas les refuges, qui demandent de s'intégrer dans une démarche ou encore qui réclament une sobriété ou qui n'acceptent pas les animaux.

Centres de crise et de dégrisement: Ces centres offrent de l'hébergement temporaire pour des personnes vivant des crises psychosociales ou présentant un besoin de redevenir sobre, et ce, en bénéficiant d'un encadrement rapide et de courte durée.

Logements sociaux subventionnés: Les logements subventionnés permettent à des ménages à faible revenu de payer un loyer correspondant à 25 % de leurs revenus. Il en existe deux types : les habitations à loyer modique (HLM) et les logements du Programme de supplément au loyer. Ces derniers peuvent faire partie du marché locatif privé ou appartenir à des coopératives d'habitation ou à des organismes sans but lucratif (OSBL).²

1. RAPSIM. (2023) *L'itinérance à Montréal: Au-delà des chiffres*. <https://rapsim.org/wp-content/uploads/2024/07/Revue-2023-RAPSIM.pdf>

2. Société d'habitation du Québec

LGBTQIA2+: Il existe plusieurs variations de l'acronyme pour parler des enjeux de diversité des corps sexués, des genres et des pratiques sexuelles, telles que LGBT, LGBTQ, LGBTQ+ et LGBTQIA2+. Considérant la richesse de ce vocabulaire, il peut être difficile de choisir un acronyme qui favorise l'inclusion et représente adéquatement les réalités dont on parle. Dans cette revue, nous utilisons l'acronyme «LGBTQIA2+», pour «lesbienne, gai, bisexuel·le, trans, queer, intersexé, asexuel·le, Two-Spirit et toute autre orientation sexuelle, d'identité ou expression de genre incluse sous ce parapluie». Toutefois, il n'y a pas un seul «bon» acronyme: l'important est d'en choisir un qui reflète les populations dont on parle ou à qui on parle³.

Transition: La transition de genre consiste à affirmer son genre en effectuant des changements dans une ou plusieurs sphère(s) de sa vie : sociale (s'affirmer auprès de son entourage, utiliser son nom choisi au quotidien, etc.), médicale (traitement hormonal, chirurgie(s) d'affirmation de genre ou autres procédures) et légale (changement de nom et/ou de mention de sexe sur les documents officiels). Les parcours de transition sont variés et dépendent de choix individuels autant que de contraintes institutionnelles et sociales⁴.

Articles d'affirmation de genre: Pour plusieurs personnes, particulièrement les jeunes trans et les jeunes non binaires, ces articles contribuent à la réduction des sentiments de dysphorie, d'anxiété, de dépression et d'isolement et permettent le développement d'une harmonie entre identité de genre et perception de soi. Ces articles permettent également aux jeunes de se sentir plus en sécurité et de s'épanouir au sein de leurs communautés ainsi que dans différentes sphères telles que le milieu du travail ou l'école⁵.

Itinérance épisodique: On y fait également référence sous le nom d'itinérance situationnelle. L'itinérance dite «situationnelle» fait référence à la situation des personnes qui, momentanément en difficulté, sont sans logement, sans chez-soi. Ces situations sont les moins visibles et se distinguent par le fait qu'après un épisode passé sans abri, ces personnes parviennent à se reloger et à établir de nouveaux contacts sociaux. Ce type d'itinérance serait le plus répandu⁶.

Transphobie: La transphobie regroupe toutes les attitudes négatives pouvant mener à la discrimination (harcèlement, rejet, violence, etc.) à l'endroit des personnes trans ou des personnes non conformes aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité. Un exemple de transphobie est l'utilisation du mauvais prénom ou des mauvais pronoms, en présence ou en l'absence de la personne en question⁷.

Homophobie: L'homophobie regroupe toutes les attitudes négatives pouvant mener à la discrimination (harcèlement, rejet, violence, etc.) à l'endroit d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de l'orientation sexuelle réelle ou perçue. On peut décliner l'homophobie en lesbophobie, en gaiphobie ou en biphobie. L'homophobie peut affecter toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforment pas aux stéréotypes de genre⁸.

Itinérance chronique: Les situations d'itinérance chronique sont les plus visibles et les plus préoccupantes. Les personnes dans cette situation n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. Selon plusieurs études canadiennes et américaines le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique est relativement peu élevé. Toutefois, celles-ci utiliseraient un grand nombre de services, générant de nombreuses interventions et des couts sociaux importants⁹.

3. Conseil Québécois LGBT. (2023). Pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+ Guide pratique. <https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf>

4. Ibid

5. Jeunesse Lambda. Programme d'accessibilité aux articles d'affirmation de genre. <https://www.jeunesselambda.com/fr/programme-daccessibilite-aux-articles-daffirmation-de-genre>

6. Définition tirée de la Politique nationale de lutte à l'itinérance - Ensemble pour éviter la rue et en sortir

7. FNEEQ-CSN. (2017). LGBTQI2SNBA+ Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle. https://familleslgbt.org/wp-content/uploads/2022/01/Glossaire-FNEEQ-CSN_FRA.pdf

8. Ibid.

9. Ibid.

Services culturellement adaptés: De nombreux membres des Premières Nations et Inuit se heurtent à des obstacles dans l'accès à des soins de santé, notamment à des soins de santé mentale. Les ressources et soins offerts ne sont pas toujours adaptés aux cultures et aux langues des personnes autochtones et inuit: personnel et pratiques racistes, incapacité à se faire comprendre dans sa langue, par exemple. Mettre en place des ressources et des services de santé culturellement adaptés demande de réfléchir et d'examiner les facteurs historiques et contemporains liés au colonialisme et à ses conséquences.

Empouvoirement: Processus par lequel une personne ou un groupe social acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement¹⁰.

Ethnographie institutionnelle: L'ethnographie institutionnelle est une méthode de recherche utilisée pour comprendre comment fonctionnent les organisations, comme les entreprises, les écoles ou les administrations. Il s'agit d'une manière approfondie d'étudier et de comprendre les institutions en observant de près leur fonctionnement quotidien.

Orientation sexuelle: L'orientation sexuelle désigne l'attraction ou l'absence d'attraction physique et sexuelle que ressent une personne envers d'autres personnes¹¹.

Identité de genre: L'identité de genre fait référence au genre auquel une personne s'identifie, quelles que soient sa mention de sexe à l'état civil et son expression de genre. L'identité de genre peut évoluer au cours de la vie¹².

Expression de genre: L'expression de genre désigne les caractéristiques genrées qu'exprime une personne. L'expression de genre désigne donc l'ensemble de l'apparence et des comportements d'une personne: vêtements, style, coiffure, pilosité, démarché, maquillage, posture, voix, façon de s'exprimer, etc. L'expression de genre n'indique pas l'identité de genre d'une personne ni son orientation sexuelle ou romantique¹³.

Hétérosexisme: L'hétérosexisme est la présomption que chaque personne est hétérosexuelle et que l'hétérosexualité est supérieure à toute autre orientation sexuelle; l'hétérosexisme contribue à occulter les autres orientations sexuelles¹⁴.

Cisgenrisme: Cadre culturel ou social, souvent implicite, selon lequel tout le monde est cisgenre et qu'il s'agit là de la norme. La cisnormativité engendre la marginalisation des personnes trans. Elle repose soit sur l'effacement de ces dernières, soit sur un préjugé favorable envers les personnes cisgenres, soit sur les deux à la fois.¹⁵

Les personnes cis ou cisgenres sont celles qui s'identifient à la mention de sexe et au genre qui lui ont été attribués au début de sa vie.

Hétérocisnormativité: Cadre culturel et social, souvent implicite, selon lequel tout le monde est hétérosexuel et qu'il s'agit là de la norme. L'hétéroneutralité engendre la marginalisation des minorités sexuelles. Elle repose soit sur l'effacement de ces dernières, soit sur un préjugé favorable envers les personnes hétérosexuelles, soit sur les deux à la fois¹⁶.

L'hétérocisnormativité repose donc sur le cadre culturel et social, souvent implicite, selon lequel tout le monde est hétérosexuel et cisgenre, et qu'il s'agit là de la norme. +

10. Office de la langue française. *Grand dictionnaire terminologique*, dans Vitrine Linguistique. [En ligne]. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/1298948/autonomisation>

11. Conseil Québécois LGBT. (2023). Pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+ Guide pratique. <https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf>

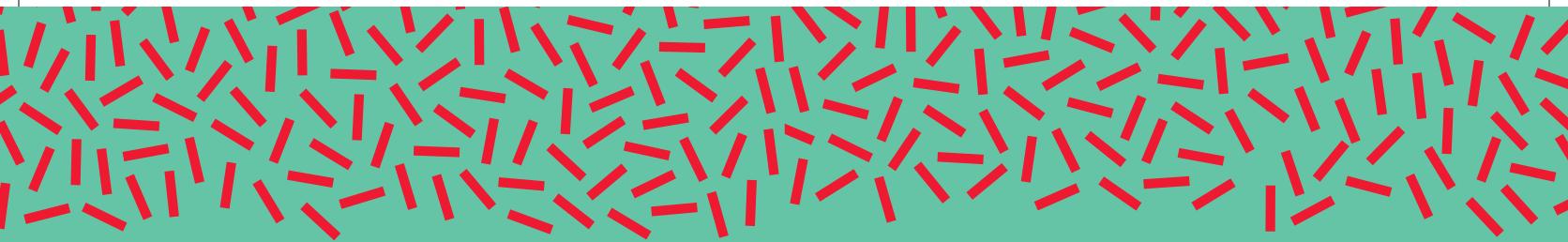
12. Ibid.

13. Ibid.

14. FNEEQ-CSN. (2017). *LGBTQI2SNBA+ Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*. https://familleslgbt.org/wp-content/uploads/2022/01/Glossaire-FNEEQ-CSN_FRA.pdf

15. Conseil Québécois LGBT. (2023). Pour des municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+ Guide pratique. <https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-municipalites-inclusives-2023.pdf>

16. Ibid.



Jeunes+

